

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 27 JUIN 2024



# s o m m a i r e

LE MOT DU PRÉSIDENT .....	5
<b>I. LA VIE DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>7</b>
<b>A. UNE ANNÉE 2023 MARQUÉE PAR UN CHANGEMENT DE PRÉSIDENT ET L'ADOPTION D'UN PROJET STRATÉGIQUE .....</b>	<b>7</b>
1. Élection d'un nouveau Bureau et d'un nouveau Président.....	7
2. Adoption du « projet stratégique » .....	7
<b>B. UNE ÉQUIPE SALARIÉE STABLE .....</b>	<b>8</b>
<b>C. LA GESTION DE L'ORS .....</b>	<b>9</b>
1. Une implication forte de l'ensemble des salariés .....	9
2. Une communication externe de l'ORS en développement.....	10
3. Une participation importante à la vie du réseau des ORS et aux activités de la Fnors .....	10
<b>II. LES ÉTUDES.....</b>	<b>11</b>
<b>A. COMPRENDRE LES POPULATIONS.....</b>	<b>13</b>
1. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Corrèze .....	14
2. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Creuse.....	15
3. Exploitation des premiers certificats de santé en Pyrénées-Atlantiques .....	16
4. Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine .....	17
5. ZOOM santé 2021 : enquête auprès des Néo-Aquitains de 18 ans ou plus.....	18
6. Activité des jeunes lycéens, apprentis ou accueillis en mission locale .....	19
<b>B. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES.....</b>	<b>20</b>
1. Accompagnement des Contrats locaux de santé (CLS) et des Contrats locaux de santé mentale (CLSM).....	21
2. Diagnostic local santé environnement La Rochelle Agglomération .....	22
3. Atlas santé Bordeaux Métropole.....	23
4. Diagnostic portant sur l'offre de soins de 1 <sup>er</sup> recours sur la communauté d'agglomération du Bassin de Brive.....	24
<b>C. ANALYSER LES GRANDS ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE.....</b>	<b>25</b>
1. Observatoire régional santé environnement (ORSE).....	26
2. Impact sanitaire de la mise en place d'une zone à faibles émissions – mobilité (ZFE-m) sur le territoire de Bordeaux Métropole .....	27
3. Ocarina : outil cartographique des indicateurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine.....	28

4. Pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et soins non programmés .....	29
5. Baromètre « Professionnels de santé » : Sages-femmes .....	30
6. Mise en place d'une base de données sur le vieillissement .....	31
<b>D. DISPOSITIFS ET RAPPORTS D'ACTIVITÉ.....</b>	<b>32</b>
1. Isolement et contention en psychiatrie .....	33
2. Analyse croisée des PTSM .....	34
3. Diagnostic de l'offre proposée par les consultations mémoire et les équipes spécialisées Alzheimer en Nouvelle-Aquitaine .....	35
4. Surveillance des maladies à caractère professionnel.....	36
5. Exploitation des rapports d'activité des dispositifs d'addictologie .....	37
6. PRIM'PREV : évaluation d'un programme de prévention en école primaire .....	38
7. Estimation des besoins potentiels en éducation thérapeutique des patients.....	39
8. Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé : OSCARS® .....	40
9. Enquête auprès des intervenants à domicile de la Creuse .....	41
10. Enquête auprès des structures sanitaires, médicosociales et sociales de Nouvelle-Aquitaine potentiellement en contact avec un public allophone.....	42
11. Projets numériques en santé mentale en Nouvelle-Aquitaine .....	44
<b>ANNEXES .....</b>	<b>45</b>

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce rapport est le premier que je présente, ayant été élu en septembre dernier, et j'y associe bien sûr mon prédécesseur le Professeur Pierre INGRAND. Je profite de cette occasion pour le remercier du travail accompli pour développer notre association.

Le début de mon mandat de Président de l'ORS-NA a coïncidé avec la formalisation d'un projet stratégique porté à la fois par les membres du Bureau, les administrateurs, les membres du Conseil scientifique et les salariés. Ce projet, qui fixe à l'horizon 2028 quatre grands enjeux pour notre structure, met notamment l'accent sur la nécessaire valorisation des compétences et des productions de l'ORS.

Il y a le savoir-faire – qui nous est largement reconnu par nos partenaires – et le faire-savoir qu'il nous faut encore largement développer. Une communication plus large et plus accessible des études et expertises produites par l'ORS doit en effet contribuer, à sa mesure, à une meilleure prise en compte par les décideurs et la société civile des enjeux de santé publique et tout particulièrement celui de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

C'est dans ce but, que le nouveau Bureau a proposé la mise en place d'une commission « communication » englobant les administrateurs et les salariés pour définir un plan de communication et élaborer de nouveaux outils. D'ores et déjà, vous êtes destinataires (comme nos quelque 1 150 abonnés) d'une nouvelle newsletter INF'ORS.

Nous souhaitons également renforcer notre présence dans diverses manifestations de santé publique, Le Conseil scientifique va ainsi être sollicité pour accompagner l'équipe à la rédaction de résumés scientifiques.

Enfin, nous avons convenu d'une communication plus partagée avec notamment l'ARS pour les travaux que nous menons en commun. Nous bénéficions ainsi de la force d'entraînement de la communication de l'agence avec une plus forte sollicitation des médias régionaux.

Je tiens à remercier ici les membres de la commission financière pour leur veille et leur accompagnement sur les comptes de l'ORS. S'ils sont sains, ils n'en demandent pas moins d'être encore et toujours consolidés.

Le développement de nouveaux partenariats afin de renforcer notre assise financière est un autre des grands enjeux retenus par notre projet stratégique. Nous avons pu entamer un rapprochement, notamment avec le Conseil régional qui nous permet d'envisager avec optimisme le développement de nouvelles approches sur les enjeux de santé publique à venir telles que la démarche One Health. Par ailleurs, nos récents échanges avec le nouveau Président du CESER, Monsieur Yves Jean, nous autorisent à envisager également de nouveaux liens entre le Ceser et l'ORS, notamment *via* nos publications respectives.

Améliorer la gouvernance de l'ORS et le fonctionnement de son équipe sont également parmi les axes retenus dans notre projet stratégique. Le Bureau a ainsi souhaité s'impliquer davantage aux côtés du directeur et des salariés. Nous avons également relancé nos travaux déjà bien avancés pour parvenir à un règlement intérieur associatif. Nous souhaitons enfin solliciter de nouveaux adhérents à notre association. Nous comptons sur vous pour diffuser l'information sur l'ORS auprès de vos partenaires.

C'est dans cette logique que la nouvelle équipe dirigeante élue en septembre 2023 souhaite, aux côtés du personnel de l'ORS-NA, accompagner les orientations de santé publique auprès des Néo-Aquitains.

Guy CLUA  
Président du Conseil d'administration



# I. LA VIE DE L'ASSOCIATION

## A. UNE ANNÉE 2023 MARQUÉE PAR UN CHANGEMENT DE PRÉSIDENT ET L'ADOPTION D'UN PROJET STRATÉGIQUE

En bref...

- L'Assemblée générale s'est réunie en juin 2023 pour procéder à l'adoption des comptes et du rapport d'activité de l'exercice 2022, et adopter le **projet stratégique** de l'ORS pour les cinq années à venir.
- Le Conseil d'administration s'est quant à lui réuni à trois reprises en mars (*arrêté des comptes 2022*), mai (*adoption du projet stratégique, préparation de l'Assemblée générale*) et septembre (*élection du Bureau*). En tant que de besoin, ces réunions ont été préparées en amont par des réunions du Bureau et / ou de la Commission financière.

### 1. Élection d'un nouveau Bureau et d'un nouveau Président

A l'occasion de l'Assemblée générale de juin 2023, le Président Pierre INGRAND a fait connaître son souhait de ne pas aller au terme de son mandat à la présidence du Conseil d'administration. Par ailleurs, d'autres administrateurs ont souhaité quitter le Conseil d'administration pour raisons personnelles.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 18 septembre 2023 et a procédé à l'élection du Bureau ainsi composé :

Président	Guy CLUA, Ingénieur en environnement
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Norbert VIDAL, Directeur d'hôpital honoraire
Secrétaire générale	Claire LETE, Orthophoniste
Trésorier	Docteur Michel JACQUET
Trésorier adjoint	Albert KLEIN, Psychologue
Membres	Docteur Bernard LE BRUN, Radiologue Michel PERDRISSET, Représentant de « France Rein Aquitaine »

### 2. Adoption du « projet stratégique »

Dans un contexte mouvant dans le champ de la santé publique nécessitant une adaptation à de nouveaux enjeux et nouvelles approches méthodologiques, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a souhaité réfléchir à ses orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

L'élaboration du projet stratégique s'est appuyée sur le recours à un Dispositif local d'appui (DLA) mis en œuvre par France Active Nouvelle-Aquitaine. L'accompagnement a ensuite été réalisé par le cabinet Co-actions. Plusieurs administrateurs (8), membres du conseil scientifique (2) et salariés (4) ont participé aux réflexions sous forme d'ateliers, par visio-conférence ou en présentiel, qui se sont déroulés entre septembre 2022 et mars 2023. Le document ainsi élaboré a été discuté en Conseil d'administration le 22 mai 2023.

Le projet stratégique devait répondre à trois objectifs :

- permettre de repositionner l'ORS dans un contexte mouvant dans le champ de la santé publique ;
- affirmer la place de l'ORS et plus globalement ses ambitions et son rôle au regard des politiques régionales de santé publique ;
- redéfinir la gouvernance de l'association.



Au terme des échanges, quatre axes de développement de l'ORS ont été retenus :

- faire de l'ORS un **partenaire reconnu et légitime** pour la prise de décision en santé publique ;
- avoir un rôle de **sentinelle en santé publique** pour comprendre et anticiper les besoins de la population ;
- garantir une **gouvernance impliquée** pour une organisation efficiente et une valorisation accrue des missions de l'ORS ;
- assurer un **financement diversifié et sécurisé** pour assurer et développer ses missions.

Après l'adoption du document cadre en Assemblée générale en juin 2023, les travaux autour du projet stratégique se sont poursuivis lors du second semestre et début 2024 par l'élaboration d'une plaquette de présentation ([à télécharger sur notre site internet](#)) à destination de nos partenaires et par la déclinaison de ces grands axes en fiches actions opérationnelles (en cours).

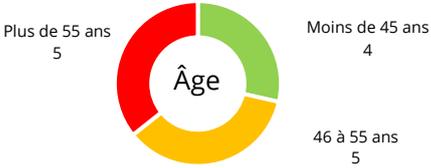
## B. UNE ÉQUIPE SALARIÉE STABLE

L'équipe salariée de l'ORS est une équipe expérimentée marquée par une grande stabilité et un très faible turn-over. En 2023, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a employé 15 personnes représentant 14,3 équivalents temps plein (ETP).

14 salariés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et une salariée est en apprentissage.

L'année 2023 a marqué les six ans d'existence de l'ORS Nouvelle-Aquitaine et a donc été l'occasion de mener les entretiens professionnels – bilans des six ans. Le Président a ainsi pu échanger avec chacun des salariés et envisager les évolutions à venir. Deux départs à la retraite doivent notamment intervenir dans les deux ans à venir.

En bref... quelques chiffres clés sur l'équipe permanente

<p><b>14 salariés</b> – 13,6 ETP</p>	
<p><b>Âge</b></p>  <p>Plus de 55 ans : 5 Moins de 45 ans : 4 46 à 55 ans : 5</p>	<p><b>Ancienneté</b></p>  <p>30 ans et plus : 4 Moins de 20 ans : 5 20 à 29 ans : 5</p>
<p><b>Télétravail</b></p>  <p>10 salariés bénéficient d'un à deux jours de télétravail régulier par semaine</p>	<p><b>Formation</b></p>  <p>2 salariés ont bénéficié d'une action de formation interne ou externe (CSE)</p>
<p><b>Évolution de carrière</b></p>  <p>En application de la grille de rémunération en vigueur au sein de l'ORS, 4 salariés ont changé d'échelon en 2023</p>	<p><b>Arrêts maladie</b></p>  <p>269 jours de travail perdus : - 1 salariée en arrêts de longue durée (245 jours) - 24 jours en arrêts de courte durée</p>

## C. LA GESTION DE L'ORS

En 2023, le temps consacré par les salariés de l'ORS au fonctionnement de la structure représente un peu plus de 1 200 jours soit un tiers environ du temps de travail total, proportion très variable selon les postes.

### 1. Une implication forte de l'ensemble des salariés

Afin de poursuivre l'homogénéisation et l'amélioration des pratiques, des journées de travail sont régulièrement organisées à Angoulême. Elles permettent d'améliorer les échanges entre salariés et de renforcer la cohérence au et la cohésion sein de l'ORS car l'équipe est répartie sur trois sites de la région.

Parallèlement, différents groupes de travail internes ont été mis en place, au cours de l'année, concernant pour certains des aspects du fonctionnement de l'ORS, pour d'autres des aspects plus techniques. En 2023, sept groupes de travail ont été mobilisés :

- Démarche DLA sur l'organisation interne (impliquant l'ensemble des salariés) ;
- Projet stratégique ;
- Communication : pour renforcer la visibilité de l'ORS et améliorer la communication externe ;
- PSSI : pour élaborer une politique de sécurité du système d'information de l'ORS ;
- Gestion administrative et financière : pour formaliser l'ensemble des procédures et des outils nécessaires à la gestion administrative et financière de l'ORS ;
- Cartographie et données : pour homogénéiser les procédures internes pour la réalisation de cartes et assurer une veille sur les indicateurs liés à la santé pertinents pour l'ORS ;

- 
- Méthodes statistiques : pour mettre en place un guichet statistique à l'appui de tous les chargés d'études et techniciens d'études, élaborer des fiches pratiques statistiques et partager les compétences en interne sous R.

## 2. Une communication externe de l'ORS en développement

En 2023, l'ORS a poursuivi la publication de sa Newsletter ; 21 numéros ont été diffusés.

Par ailleurs, l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine est maintenant présent sur le réseau social LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/ors-na/>) et compte plus de 1 000 abonnés.

Le site de l'ORS s'est enrichi des quelque 40 nouvelles études publiées en 2023.

## 3. Une participation importante à la vie du réseau des ORS et aux activités de la Fnors

Le Directeur de l'ORS est membre du Bureau de la Fédération nationale des ORS.

Plusieurs salariés de l'ORS participent à des groupes de travail inter-ORS mis en place sous l'égide de la Fnors, soit pour réaliser des études en commun, soit pour partager des réflexions, outils ou formations sur les problématiques communes aux ORS.

L'ORS Nouvelle-Aquitaine participe notamment aux groupes relatifs à la protection des données, aux études d'évaluation d'impact sur la santé, à une réflexion sur la gestion des petits effectifs, au groupe santé environnement au groupe documentation et au groupe SNDS.

Par ailleurs, des salariés de l'ORS sont régulièrement associés à la rédaction de numéros de la publication *Épitomé* réalisée par la Fnors.

## II. LES ÉTUDES

Les études de l'ORS visent à atteindre 4 grands objectifs :



➤ En bref en 2023...

31 études menées



40 publications



2 open data mis à jour





## A. COMPRENDRE LES POPULATIONS



En 2023, les études menées par l'ORS ont porté sur la petite enfance au travers de l'analyse des certificats de santé pour trois départements de la Région, sur la santé des élèves de 6° des collèges publics de Nouvelle-Aquitaine et celle des lycéens et sur l'activité physiques des lycéens, apprentis et jeunes accueillis en mission locale.

Par ailleurs, l'analyse de l'enquête régionale, en population adulte, ZOOM santé s'est poursuivie.

# 1. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Corrèze

## Commanditaire :

Conseil départemental de la Corrèze



## Publiés en 2023

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Corrèze. Exploitation des bilans de santé à 4 ans (BS4) des enfants scolarisés en moyenne section de maternelle en 2021-2022 (enfants nés en 2016). ORS Nouvelle-Aquitaine. Mai 2023. 12 p. [Téléchargez le rapport.](#)

ROCHE-BIGAS B., ROUCHAUD A. État de santé de la petite enfance en Corrèze. Exploitation des certificats du 8<sup>e</sup> jour des enfants nés en 2019, 2020 ou 2021. ORS Nouvelle-Aquitaine. Octobre 2023. 52 p. [Téléchargez le rapport.](#)

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Corrèze. Exploitation des certificats du 24<sup>e</sup> mois (CS24) des enfants nés en 2017, 2018 ou 2019. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 44 p. [Téléchargez le rapport.](#)

## Contexte

Depuis 2012, l'Observatoire régional de la santé assure pour le Conseil départemental de Corrèze, dans le cadre de conventions pluriannuelles, l'anonymisation, l'encodage, la saisie et l'exploitation des 3 certificats de la petite enfance placés sous la responsabilité du service de PMI, à savoir les certificats du 8<sup>e</sup> jour, des 9<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> mois, et, depuis 2018, l'extension de cette prestation aux bilans de santé réalisés en moyenne section de maternelle auprès des enfants âgés de 4 ans.

## Objectifs

Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le ministère des Solidarités et de la Santé, les objectifs sont d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant mais aussi de pointer les problèmes existants afin d'identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques - et singulièrement ceux des services du Conseil départemental - doivent se concentrer.

Pour chaque certificat, un tableau synthétique annuel des indicateurs recueillis est attendu, complété de résultats antérieurs à titre de comparaisons, et, au terme de trois ans de saisie, une analyse globale sera conduite, accompagnée de croisements statistiques et de représentations cartographiques, selon les secteurs de Maisons de solidarité départementale (MSD) et les cantons.

## Activité 2023

En 2023, l'ORS a réalisé l'exploitation des bilans de santé à 4 ans des enfants nés en 2016 scolarisés en moyenne section de maternelle au cours de l'année scolaire 2021-2022. Au total, 1 220 bilans ont été transmis à l'ORS par le service de PMI sur 2 066 enfants inscrits en moyenne section de maternelle à la rentrée scolaire 2021-2022 (soit 59%).

Par ailleurs, l'ORS a analysé l'exploitation triennale des certificats de santé du 8<sup>e</sup> jour. Au total, 5 200 certificats ont été transmis à l'ORS par le service de PMI pour ces trois années.

Il a également réalisé l'exploitation triennale des certificats du 24<sup>e</sup> mois concernant plus de 1 800 jeunes enfants.

## À venir en 2024

La poursuite des travaux dans le cadre de la convention 2023-2025 sera conduite.

## 2. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Creuse

### Contexte

Depuis 2003, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) saisit et exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Creuse, les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés par le service de Protection maternelle et infantile : certificats de santé du 8<sup>e</sup> jour, des 9<sup>e</sup> mois et 24<sup>e</sup> mois et les bilans de 4 ans.

### Commanditaire :

Conseil départemental de la Creuse

### Objectifs

Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le Ministère, cette exploitation permet non seulement d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, mais elle constitue également un véritable outil d'aide à la décision permettant de comparer les chiffres creusois aux données nationales lorsque ceux-ci sont disponibles, de pointer les problèmes existants et de décliner territorialement certains indicateurs colligés, de manière à identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques -et singulièrement ceux des services du Conseil Départemental- doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt des analyses cartographiques proposées lors des exploitations triennales.

### Activité 2023

En 2023, le département de la Creuse se dote d'un logiciel métier lui permettant de saisir directement l'information des certificats de santé. Un travail de coordination autour de ces nouveaux modèles est en cours.

### À venir en 2024

Il s'agit d'une étude pluri-annuelle dont les travaux seront poursuivis en 2024.

### 3. Exploitation des premiers certificats de santé en Pyrénées-Atlantiques

#### Commanditaire :

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

#### Contexte

Le premier certificat de santé, établi lors de l'examen préventif obligatoire qui doit être effectué dans les 8 jours suivant toute naissance, est rempli essentiellement par le personnel médical des maternités. Il constitue une source d'informations sur le déroulement de la grossesse et la santé des mères et des nouveau-nés. Il permet également de décrire les conditions d'accouchement et l'état de santé de l'enfant à la naissance. Enfin, quelques informations permettent une approche de la situation sociale de la mère.

Depuis 2018, une nouvelle organisation territoriale a été mise en place dans le département ; elle repose sur sept services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI), calés sur les bassins de vie du territoire.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a confié à l'ORS l'analyse annuelle de ces certificats de santé.

#### Objectifs

Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le ministère des Solidarités et de la Santé, les objectifs sont d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant mais aussi de pointer les problèmes existants afin d'identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques - et singulièrement ceux des services du Conseil départemental - doivent se concentrer.



#### À venir en 2024

ROUCHAUD A., HRIMECH Z.,  
GARNIER C.. État de santé de la  
petite enfance en Pyrénées-  
Atlantiques. Exploitation des  
certificats de santé du 8<sup>e</sup> jour des  
enfants nés en 2021.  
ORS Nouvelle-Aquitaine. Janvier  
2024. 16 p.

#### Activité 2023

Les analyses ont porté en 2023 sur les l'exploitation des principaux indicateurs issus des plus de 5 800 PCS des enfants domiciliés dans le département et nés au cours de l'année 2021. Elles ont été enrichies de représentations cartographiques des analyses infra-départementales par SDSEI.

#### À venir en 2024

Le même type d'analyse sera reconduit, concernant les enfants du département nés en 2022.

## 4. Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine

### Commanditaires :

Agence régionale de santé  
Conseil régional  
Préfectures de Gironde,  
Lot-et-Garonne, Pyrénées-  
Atlantiques et Haute-Vienne

### En partenariat avec :

Les Rectorats des académies de  
Bordeaux, Limoges et Poitiers  
  
La Direction régionale de  
l'agriculture et des forêts  
  
Le Comité régional de l'éducation  
catholique

### Contexte

L'Agence régionale de santé souhaite favoriser le développement des actions de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, universitaire et périscolaire. La santé des jeunes, des adolescents, des lycéens et des jeunes adultes fait l'objet de préoccupations et d'études depuis les années 1990 avec notamment le premier baromètre santé jeunes de l'Inpes. Les enquêtes Espad et Escapad ont permis de suivre les consommations de substances psychoactives et d'autres comportements des lycéens et des jeunes de 17 ans. L'enquête réalisée en Nouvelle-Aquitaine va permettre de combler les lacunes sur deux aspects principaux. D'une part, elle va enrichir les connaissances sur des thématiques moins explorées, telles que l'utilisation des écrans, la santé sexuelle, les ressources de santé utilisées par les lycéens. D'autre part, elle va permettre d'apporter des informations à un niveau régional mais aussi départemental.

### Objectifs

L'objectif principal de l'étude est de décrire à l'échelle de la région et de ses douze départements :

- L'état de santé et les comportements de santé des lycéens ;
- Les ressources utilisées par les lycéens pour répondre à leurs besoins de soins et d'informations.



### Publié en 2023

ROBIN S., GARNIER C.. Enquête  
« Santé des lycéens » : La santé  
mentale. ORS Nouvelle-Aquitaine.  
Décembre 2023, 8 p.  
[Télécharger la synthèse.](#)

### Activité 2023

L'enquête s'est déroulée en fin d'année 2022 avec une participation de près de 6 000 lycéens.

L'année 2023 a été consacrée au traitement des données et à l'analyse des résultats.

Le choix a été fait d'une publication thématique des résultats. La santé mentale des jeunes est une préoccupation importante des acteurs de santé, c'est pourquoi c'est la première thématique choisie qui a fait l'objet d'une publication en fin d'année.

### À venir en 2024

Poursuite de l'analyse de l'enquête et publication d'autres synthèses thématiques.

## 5. ZOOM santé 2021 : enquête auprès des Néo-Aquitains de 18 ans ou plus

### Commanditaire :

Agence régionale de santé



### Publié en 2023

Enquête « Zoom santé 2021 ». État de santé ressentie des habitants de Nouvelle-Aquitaine. Résultats de l'enquête menée auprès d'adultes. Synthèses départementales et régionale. ORS Nouvelle-Aquitaine. Octobre 2023, 8 p.

[Télécharger les plaquettes.](#)

### Contexte

Dans le cadre de l'adoption du Projet régional de santé (PRS) de Nouvelle-Aquitaine 2018-2028, il est apparu important de disposer d'informations représentatives de la population régionale et départementale, actualisées dans le temps. À l'instar des Enquêtes Baromètre Santé de Santé publique France, les enquêtes déclaratives et répétées constituent un complément indispensable aux données médico-administratives de surveillance afin de mesurer l'état de santé d'une population. Elles permettent d'une part, de fournir des prévalences sur de nombreuses thématiques de santé (comme les pensées suicidaires ou l'activité physique par exemple) ainsi que leurs facteurs associés et d'autre part, de suivre les indicateurs dans le temps. Un autre atout de cette enquête est d'avoir une puissance statistique suffisante pour pouvoir fournir des indicateurs départementaux. C'est dans un contexte de crise sanitaire que la deuxième édition de l'enquête Zoom Santé Nouvelle-Aquitaine s'est inscrite, trois ans après la première édition.

### Objectifs

L'objectif général de ce travail est de connaître l'état de santé ressentie des habitants de Nouvelle-Aquitaine. Cette enquête, prévue pour être répétée dans le temps, permet de suivre les évolutions tout en fournissant des données actualisées.

### Activité 2023

En 2023, les travaux ont porté sur la réalisation d'une synthèse régionale et de douze plaquettes départementales.

Ces publications ont fait l'objet d'un communiqué de presse de l'ARS.

### À venir en 2024

Des réflexions seront engagées sur l'éventuelle reconduction de l'enquête en 2025.

## 6. Activité des jeunes lycéens, apprentis ou accueillis en mission locale

### Contexte

#### Commanditaires :

Conseil régional

#### En partenariat avec :

Chaire Sport santé de  
l'Université de Poitiers

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un dispositif régional fin 2022, intitulé « tu bouges t'es bien » qui vise à développer et à mettre en cohérence les actions des partenaires pour promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité, notamment des jeunes. Cette ambition est reprise dans la feuille de route santé régionale 2023-2028 avec un objectif d'« affirmer une ambition de promotion de la santé et de prévention : miser sur l'activité physique ». Dans ce cadre, il est apparu important de chercher à qualifier les besoins sur cette thématique.

Dans le cadre de l'appel à projets PREVA'NA, un projet d'étude a été proposé conjointement par l'ORS et la Chaire université Sport Santé Bien-être afin de chercher à répondre à la qualification des besoins des jeunes en Nouvelle-Aquitaine sur les enjeux d'activité physique et de sédentarité.

### Objectifs

L'objectif de l'étude est d'identifier les jeunes les plus éloignés de la pratique d'activités physiques ainsi que les jeunes les plus fréquemment concernés par la sédentarité au sein de trois publics distincts : les lycéens, les apprentis, les jeunes suivis en mission locale.

### Activité 2023

L'année 2023 a été consacrée au montage de l'étude quantitative menée par l'ORS. La définition du protocole en partenariat avec les différents intervenants, le dépôt d'un dossier auprès du Cesrees en vue d'obtenir une autorisation par la Cnil de l'étude puis demande d'autorisation auprès de la Cnil.

### À venir en 2024

En 2024, l'enquête par questionnaire en ligne sera réalisée auprès des trois publics cibles.

## B. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES



Comme chaque année, l'ORS a contribué à l'élaboration de plusieurs contrats locaux de santé (CLS) par la réalisation de diagnostics territoriaux et, dans certains cas, l'accompagnement du coordonnateur de CLS et de l'ARS dans la concertation avec les acteurs du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur CLS, plusieurs collectivités ont pu faire appel à l'ORS pour réaliser des diagnostics territoriaux thématiques sur l'une ou l'autre des problématiques retenues dans leur CLS.

# 1. Accompagnement des Contrats locaux de santé (CLS) et des Contrats locaux de santé mentale (CLSM)

## Commanditaire :

Agence régionale de santé

## En partenariat avec :

Les collectivités locales concernées

Promotion santé sur certains CLS

## Contexte

Depuis la mise en place des premiers contrats locaux de santé, l'ORS a participé à l'accompagnement de l'ARS et des collectivités locales pour l'élaboration des CLS. Il réalise des diagnostics à l'échelle du territoire et peut également apporter son appui au coordonnateur du CLS dans la conduite de la concertation et l'élaboration du CLS.

Il met également annuellement à disposition des acteurs, notamment l'ARS et les coordonnateurs de CLS, un tableau de bord d'indicateurs (situation socio-économique, mortalité, morbidité, accès aux soins et à la prévention, prise en charge des populations spécifiques (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap), pathologies et déterminants de santé). Ces indicateurs doivent contribuer à la définition et au suivi des actions des CLS.

Un travail a par ailleurs été engagé fin 2022 pour construire un tableau de bord d'indicateurs dédiés à la santé mentale à l'échelle de l'ensemble des conseils locaux de santé mentale (CLSM) de la Région Nouvelle-Aquitaine.

## Objectifs

Le suivi des indicateurs des CLS et des CLSM contribue à apporter aux élus, aux coordonnateurs et aux délégués territoriaux des ARS des éléments de connaissance sur leur territoire, de le situer dans le contexte régional et de suivre les indicateurs dans le temps.

## Activité 2023

L'ORS a mis à jour les indicateurs de suivi des CLS. Des fiches d'indicateurs ont également été réalisées pour chacun des 12 départements de la région. Des fiches ont également été réalisées pour les différents CLS et au niveau des EPCI.

Les CLS accompagnés en 2023 sont ceux de La Rochefoucauld Périgord, La Rochelle, Grand Dax, Val de Garonne, Grands Lacs, Tulle Agglo.

## À venir en 2024

L'ORS va continuer l'accompagnement des CLS en cours d'élaboration et la mise à jour annuelle des indicateurs sur les CLS et CLSM.

Par ailleurs, l'ORS apportera un appui méthodologique à l'évaluation des CLS arrivant à échéance.



## Publiés en 2023

ROBIN S. Diagnostic santé-social de la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord. ORS Nouvelle-Aquitaine. Octobre 2023. 38 p. [Téléchargez le document.](#)

Fiches synthétiques des indicateurs départementaux. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2023. 12 p. [Téléchargez le document.](#)

DEBARRE J., LEPROUX S., GIRAUD J., ROBIN S. Santé des habitants de l'Agglomération de La Rochelle. Diagnostic santé social Agglomération de La Rochelle élaboré dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) 2023-2028. ORS Nouvelle-Aquitaine. Mars 2023. 56 p. [Téléchargez le document.](#)

## 2. Diagnostic local santé environnement La Rochelle Agglomération

### Commanditaire :

Agence régionale de santé et  
Communauté d'agglomération  
de La Rochelle



**Publié en 2023**

LEPROUX S., GARNIER C., ROYER  
A., ROBIN S., ROCHE-BIGAS B..

Diagnostic local santé  
environnement de  
l'agglomération de La Rochelle  
élaboré dans le cadre du CLS.

ORS Nouvelle-Aquitaine. Mars  
2023. 82 p. [Téléchargez le  
document.](#)

### Contexte

L'élaboration du contrat local de santé (CLS) sur le territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle a fait émerger des attentes fortes des élus et des habitants sur le volet santé environnementale. L'agglomération et l'Agence régionale de santé ont souhaité qu'un diagnostic spécifique à la santé environnementale soit réalisé en parallèle du diagnostic de cadrage général du CLS. Elles ont confié cette mission à l'ORS.

### Objectifs

Les deux objectifs de cette étude sont de disposer d'un état des lieux quantitatif de la situation de La Rochelle Agglo sur les enjeux de santé environnementale et d'identifier les priorités locales sur cette thématique.

### Activité 2023

Le rapport final de l'étude a fait l'objet d'une restitution orale et d'une publication en 2023.

### 3. Atlas santé Bordeaux Métropole

#### Commanditaire :

Bordeaux Métropole

#### Contexte

Bordeaux Métropole et ses partenaires (Agence régionale de santé notamment) se sont engagés depuis 2015 dans l'élaboration du Contrat local de santé (CLS) métropolitain, avec en 2019 la validation d'un programme d'actions sur une durée de 5 ans.

Dans le cadre de ce CLS, un travail d'actualisation des indicateurs liés à la santé et ses déterminants a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS NA) fin 2021-2022.

Pour donner suite à ce travail, Bordeaux Métropole a souhaité la réalisation d'un atlas à l'échelle de son territoire à partir des données calculées.

#### Objectifs

L'objectif est d'avoir une vision globale des 28 communes de Bordeaux Métropole sur les enjeux de santé, d'offre et de recours aux soins et d'objectiver si des problématiques se concentrent sur certaines zones afin d'appuyer le développement d'éventuelles actions de santé sur les territoires.



#### Activité 2023

Dans le cadre de ce projet, l'approche souhaitée était de réaliser des cartes cherchant à montrer les éventuelles disparités au sein des communes de Bordeaux Métropole, ainsi que les évolutions des indicateurs pour les différentes communes afin de voir si les tendances étaient homogènes sur le territoire.

Il a ainsi été décidé de représenter, pour chaque indicateur, une carte principale présentant le taux le plus récent de l'indicateur et, en parallèle, une carte présentant l'évolution du taux de l'indicateur entre deux périodes.

La publication est intervenue en 2023.

## 4. Diagnostic portant sur l'offre de soins de 1<sup>er</sup> recours sur la communauté d'agglomération du Bassin de Brive

### Contexte

Sur le territoire de l'Agglomération de Brive-La-Gaillarde, un Contrat local de santé a été signé le 15 octobre 2021. Un premier diagnostic territorial réalisé par l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine laissait apparaître certaines fragilités concernant l'offre de soins.

#### Commanditaire :

Agglomération de Brive

#### En partenariat avec :

Mutualité française limousine

MSA du Limousin

L'Agglomération de Brive a ainsi intégré dans son CLS comme fiche action la consolidation de l'offre de santé à travers notamment la réalisation d'une étude des besoins et de la couverture de la CABB avec une entrée par micro-territoires dans le but de pouvoir disposer d'une stratégie territoriale d'organisation des soins à l'échelle du territoire.

Un marché public a donc été lancé en décembre 2021. La Mutualité Française Limousine, l'ORS ainsi que la Mutualité sociale agricole du Limousin, trois partenaires, ont été retenus.

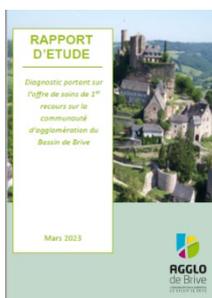
### Objectifs

L'objectif de cette étude est de dresser un état des lieux complet de la situation en termes d'offre de soins et d'accès aux soins sur l'agglomération du bassin de Brive à travers les données statistiques mais aussi les enquêtes et les entretiens menés auprès des acteurs de la santé afin de préconiser une véritable stratégie territoriale d'organisation du territoire.



Publié en 2023

(non diffusable)



### Activité 2023

L'ORS a réalisé en 2022 un diagnostic territorial présentant des données de cadrage, d'état de santé et d'offres de santé.

En 2023, l'ORS a finalisé sa contribution au rapport final.

## C. ANALYSER LES GRANDS ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE



Les études présentées dans cette partie concernent quatre grands enjeux de santé publique :

- La santé environnementale,
- Les inégalités sociales de santé et les personnes en situations de vulnérabilité,
- Le vieillissement et la perte d'autonomie,
- L'offre et l'accès aux soins et à la santé.

## 1. Observatoire régional santé environnement (ORSE)

### Contexte

L'Observatoire régional santé environnement (ORSE) de Nouvelle-Aquitaine est une instance d'information, de concertation et d'aide à la décision en santé environnement.

### Commanditaire :

Agence régionale de santé

L'ORSE s'inscrit résolument dans la démarche de démocratie sanitaire participative impulsée au niveau national dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé et relayée au niveau régional par l'ARS.

### En partenariat avec :

La Région Nouvelle-Aquitaine,

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)

La Préfecture de région ou son représentant

Santé publique France en région

Nouvelle-Aquitaine

France Assos Santé Nouvelle-

Aquitaine (FASNA)

### Objectifs

Les objectifs de cette instance sont :

- favoriser le partage de connaissances sur la situation régionale ;
- répondre aux besoins de concertation et de médiation ;
- être force de proposition d'actions et d'outils d'aide à la décision.

### Activité 2023

L'ORS anime l'ORSE. Il assure la mise à jour des indicateurs et l'alimentation en continue du site de l'ORSE (<https://www.observatoiresanteenvironnement-na.fr/>). Il assure également la mise à jour des données du site de cartographie interactive (<https://geoclip.ors-na.org>). En 2023, ce sont ainsi plus de 200 indicateurs liés à la santé qui ont été ajoutés en open-data.

En 2023, l'organisation d'une déclinaison locale en Dordogne sur la thématique de l'exposition au radon s'est poursuivie.



### À venir en 2024

Cette étude est pérenne. Les travaux seront poursuivis en 2024.

## 2. Impact sanitaire de la mise en place d'une zone à faibles émissions – mobilité (ZFE-m) sur le territoire de Bordeaux Métropole

### Commanditaire :

Bordeaux Métropole

### En partenariat avec :

Santé publique France

Atmo Nouvelle-Aquitaine

### Contexte

*Dans le cadre de la Loi Climat et Résilience, Bordeaux Métropole est dans l'obligation réglementaire de déployer une Zone à Faibles Emissions - mobilité (ZFE-m) au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2025.*

*Les réflexions sur les caractéristiques de la future ZFE-m sont en cours de définition par Bordeaux Métropole, en concertation avec les acteurs territoriaux. Atmo NA a modélisé en fonction de scénarios spécifiques les effets de la ZFE-m sur la réduction des émissions de polluants et sur les concentrations.*

### Objectifs

*Afin que les décideurs puissent disposer d'une approche santé, les services de Bordeaux Métropole ont missionné en janvier 2023 l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS NA) pour quantifier les impacts sanitaires potentiels de la mise en place de la ZFE-m.*



### Publié en 2023

GARNIER C. Impact sanitaire de la mise en place d'une ZFE-m sur le territoire de Bordeaux Métropole. Estimation des impacts en 2025 selon deux scénarios envisagés pour la mise en place de la ZFE-m. ORS Nouvelle-Aquitaine. Mars 2023. 2 p. *Non diffusable.*

### Activité 2023

Un groupe technique a validé les choix méthodologiques au regard du délai (résultats attendus en mars 2023). Les impacts sanitaires ont été quantifiés pour l'année 2025 en comparant le scénario « au fil de l'eau » (c'est-à-dire sans mise en place de la ZFE-m) à deux scénarios envisagés pour la ZFE-m.

Le choix de l'indicateur de pollution a porté sur le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) qui est le polluant émis le plus représentatif du trafic routier, enjeu de la mise en place de la ZFE-m. Le logiciel AirQ+ développé par l'organisation mondiale de la santé a été utilisé pour le calcul des impacts sanitaires.

Un rapport et une synthèse, non diffusables, ont été remis à la Métropole.

### 3. Ocarina : outil cartographique des indicateurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine

#### Commanditaire :

Agence régionale de santé

#### En partenariat avec :

L'Union départementale des Centres communaux d'action sociale (UDCCAS) de Dordogne

Et avec le Secrétariat général aux affaires régionales (Sgar) et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets)



#### Publié en 2023

Atlas social Nouvelle-Aquitaine. Les jeunes de 15-24 ans. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 33 p. [Télécharger le rapport.](#)



#### Contexte

L'action publique n'est pertinente que si elle s'appuie sur des éléments objectifs, fiables et partagés entre les décideurs et les opérateurs. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine social qui, par nature, est mouvant, complexe et nécessite la mise en synergie de nombreux décideurs, financeurs et opérateurs.

Aussi l'ORS a développé, en lien avec l'UDCCAS de Dordogne un géoclip® de mise à disposition d'indicateurs sociaux accessibles à tous.

#### Objectifs

L'objectif de cette plateforme est la centralisation des indicateurs sanitaires et sociaux disponibles à une échelle infra-départementale et leur mise à disposition des utilisateurs sous la forme de cartographies dynamiques ou de téléchargements.

#### Activité 2023

L'ORS a réalisé un atlas thématique sur les jeunes de 15-24 ans afin de mieux faire connaître les problématiques sociales et les disparités géographiques de la population des 15-24 ans de notre région.

L'ensemble des indicateurs a été mis à jour et une cinquantaine de nouveaux indicateurs ont été ajoutés.

#### À venir en 2024

Cette étude est pérenne. Les travaux seront poursuivis en 2024.

Consulter le Géoclip :

<https://geoclip.ors-na.org/?obs=ocarina>

## 4. Pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et soins non programmés

### Commanditaire :

URPS chirurgiens-dentistes



**Publiés en 2023**

ROBIN S., GIRAUD J. Pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et soins non programmés. Enquête auprès des praticiens libéraux de Nouvelle-Aquitaine en 2022. ORS Nouvelle-Aquitaine. Mars 2023. 14 p.

### Contexte

Dans un contexte de saturation des cabinets dentaires et de difficultés de démographie médicale, l'apport de réponses aux demandes de soins dentaires non programmés constitue une réelle problématique pour l'URPS des chirurgiens-dentistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine.

L'URPS souhaite disposer d'éléments de description quantitatifs (fréquence des sollicitations, proportions de réponses, estimations des délais) et qualitatifs (caractéristiques des demandes, profils des demandeurs, qualité des réponses, organisations mises en place).

Afin de documenter cette problématique, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a été missionné pour mettre en place une enquête auprès des praticiens libéraux exerçant sur le territoire régional.

### Objectifs

L'objectif de l'enquête est d'estimer le volume des demandes de soins non programmés en soins dentaires et de décrire les réponses apportées par les professionnels.

### Activité 2023

L'année 2023 a été consacrée à la rédaction du rapport de l'étude.

## 5. Baromètre « Professionnels de santé » : Sages-femmes

### Commanditaire :

Agence régionale de santé

### En partenariat avec :

Les Conseils départementaux de l'Ordre des sages-femmes de Nouvelle-Aquitaine

L'Union régionale des professionnels de santé sage-femmes libérales

### Contexte

Les Baromètres Professionnels de santé ont été mis en place en Nouvelle-Aquitaine en 2019, pour être reproduits chaque année auprès de différentes professions de santé. Après avoir réalisé des enquêtes auprès des infirmiers et des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de la région, une nouvelle profession semble opportune à étudier, celle des sages-femmes libérales.

Un récent rapport de l'IGAS souligne que cette profession a connu une extension de ses missions sans forcément clarifier les parcours des femmes pour la prise en charge de leur santé sexuelle et reproductive. Ce même rapport indique qu'il apparaîtrait indispensable de redonner une place prépondérante aux sages-femmes concernant la prévention, notamment dans leurs interventions à destination des jeunes et des publics fragiles et précaires qui doivent constituer des cibles prioritaires. Par ailleurs, les sages-femmes libérales sont très inégalement réparties sur les territoires, ce qui peut induire des différences de pratiques et de recours.

### Objectifs

Mieux connaître et quantifier les pratiques professionnelles, les attitudes et perceptions des sages-femmes libérales de la région Nouvelle-Aquitaine.

### Activité 2023

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration du protocole de l'étude.



## 6. Mise en place d'une base de données sur le vieillissement

### Contexte

L'objectif principal du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine est de développer la recherche et l'innovation dans l'aide au mieux vieillir. Aussi, dans le cadre de ses missions, la connaissance des territoires et de leurs spécificités, *via* des indicateurs spatialisés, fiables et reproductibles constitue un prérequis important.

Les compétences de l'ORS, en matière d'expertise des données de santé publique ainsi que ses accès privilégiés aux données de santé en font un partenaire naturel du GÉrontopôle pour atteindre cet objectif.

### Commanditaire :

GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine

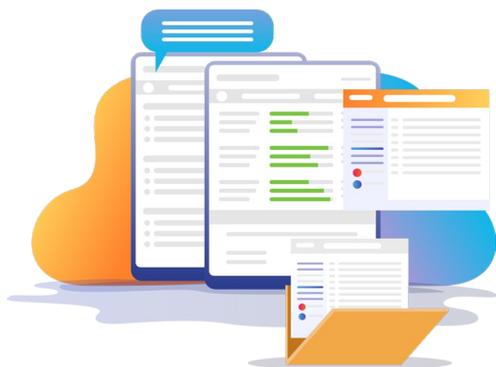
### Objectifs

Produire une banque d'indicateurs territorialisés relatifs à la socio-démographie, au cadre de vie, aux ressources disponibles, aux recours aux soins et à l'état de santé des séniors.

### Activité 2023

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration d'une base de données au format xls pour les besoins internes du GÉrontopôle. Les indicateurs produits sont disponibles à l'échelle des EPCI et des départements de Nouvelle-Aquitaine.

## D. DISPOSITIFS ET RAPPORTS D'ACTIVITÉ



Essentiellement à la demande de l'ARS, l'ORS Nouvelle-Aquitaine est amené à analyser les rapports d'activité de diverses structures. C'est depuis de nombreuses années, le cas des rapports des intervenants en addictologie. Plus récemment, les rapports d'activité des structures intervenant en psychiatrie ou auprès de malades d'Alzheimer ou encore les fiches-actions dans le cadre des projets territoriaux de santé mentale ont également fait l'objet d'analyses.

Comme chaque année, le partenariat avec Santé publique France sur l'analyse des données issues des quinzaines des Maladies à caractère professionnel a été reconduit.

## 1. Isolement et contention en psychiatrie

### Commanditaire :

Agence régionale de santé

### En partenariat avec :

Les établissements autorisés en psychiatrie adulte

### Contexte

Depuis 2020, une succession de textes sur la réforme de l'isolement et de la contention a engendré une évolution substantielle du cadre juridique relatif à l'isolement. Depuis 2021, face à ce nouveau cadre législatif et réglementaire, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a initié une dynamique régionale, avec notamment la création d'un groupe de travail, dans le but d'élaborer un plan d'actions régionales et de définir des modalités pratiques d'application de ces décrets. En préambule de ce travail collaboratif, l'ARS Nouvelle-Aquitaine avait missionné l'ORS afin d'établir un état des lieux de l'existant, en se basant sur l'exploitation des rapports annuels des établissements de santé autorisés en psychiatrie. Ce travail a fait l'objet d'une publication en 2021 et s'est poursuivi en 2022 avec l'analyse des rapports annuels 2021.



### Publié en 2023

DEBARRE J. Recours à l'isolement et à la contention dans les établissements sanitaires autorisés en psychiatrie de Nouvelle-Aquitaine en 2021. Exploitation des rapports annuels. Février 2023. 6 p.  
[Télécharger la synthèse.](#)

### Objectifs

L'objectif général de cette analyse est de faire un état des lieux des initiatives et des difficultés en matière de recours à la contention et à l'isolement des patients, tels que mentionnés dans les rapports annuels sur l'isolement et la contention de 2021. Cette analyse vise également à identifier des besoins d'accompagnement et à la capitalisation des bonnes pratiques.

### Activité 2023

En 2023, les rapports d'activité 2022 ont été analysés et présentés lors de la journée régionale relative à la réduction des mesures d'isolement et de contention du 14 décembre 2023.

## 2. Analyse croisée des PTSM

### Commanditaire :

Agence régionale de santé

### En partenariat avec :

Les pilotes des PTSM



### Publié en 2023

DEBARRE J. Analyse croisée des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) de Nouvelle-Aquitaine. ORS Nouvelle-Aquitaine. Octobre 2023. N°154. 6 p. [Télécharger la synthèse.](#)

### Contexte

La démarche Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) a débuté en 2017 en Nouvelle-Aquitaine. Au 1<sup>er</sup> mars 2021, 10 diagnostics territoriaux partagés en santé mentale sont validés et publiés et 4 PTSM sont approuvés et publiés, 6 sont en cours de validation. Une analyse croisée des fiche-actions des PTSM nécessite d'être réalisée au regard des attendus du décret de juillet 2017 et de l'instruction du 8 juin 2018.

### Objectifs

Le projet permet :

- L'analyse des dynamiques territoriales initiées ;
- L'analyse du contenu des fiche-actions des 10 PTSM selon les publics cibles, les orientations et axes des textes réglementaires ;
- Le recensement des demandes de mesures nouvelles financières (création de poste, nouvelle offre...) et des financements obtenus

### Activité 2023

En 2022, l'ORS avait procédé au recueil et à l'analyse de près de 200 fiches actions des 10 PTSM approuvés. Les résultats ont fait l'objet d'une restitution orale lors d'une réunion de l'ensemble des coordonnateurs de PTSM en début 2023.

### 3. Diagnostic de l'offre proposée par les consultations mémoire et les équipes spécialisées Alzheimer en Nouvelle-Aquitaine

#### Commanditaire :

Agence régionale de santé



Publié en 2023

ROBIN S., BOUFFARD B., GIRAUD J.  
Diagnostic de l'offre proposée par  
les équipes spécialisées  
Alzheimer. ORS Nouvelle-  
Aquitaine. Mars 2023. 10 p.  
[\*Télécharger la synthèse.\*](#)

ROBIN S., BOUFFARD B., GIRAUD J.  
Diagnostic de l'offre proposée par  
les consultations mémoire.  
Enquête auprès des structures de  
Nouvelle-Aquitaine en 2022. ORS  
Nouvelle-Aquitaine. Octobre 2023.  
10 p. [\*Télécharger la synthèse\*](#)

#### Contexte

Avec le vieillissement de la population, la problématique du repérage et de la prise en charge des pathologies neurodégénératives est centrale. Les consultations mémoire (CM) ainsi que les équipes spécialisées Alzheimer (ESA) sont des acteurs clés du parcours de soin lié à ces pathologies. Les premières pour le diagnostic, la prescription de traitements éventuels ou de séances de réhabilitation à domicile, et la coordination avec le médecin traitant. Les secondes, en lien avec les premières ou le médecin généraliste ou spécialiste, pour la réalisation des séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement au bénéfice des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée à un stade léger ou modéré. Or l'ARS ne dispose pas d'une vision régionale exhaustive sur ces dispositifs, en rapport avec les zones réellement couvertes, le respect du cahier des charges et l'articulation notamment avec les dispositifs d'accompagnement quel que soit l'âge, dont ceux de réhabilitation pour les personnes de plus de 60 ans

#### Objectifs

Le projet a pour objectifs de :

- Mettre en évidence d'éventuels écarts entre les dispositions réglementaires et leur mise en œuvre ;
- Identifier les freins à la réalisation des engagements décrits dans le cahier des charges et les dysfonctionnements ;
- Vérifier les conditions de l'articulation entre les deux dispositifs, objet de travaux à conduire dans le cadre de la feuille de route interministérielle maladies neurodégénératives 2021-2022

#### Activité 2023

L'année 2023 a été consacrée à la rédaction de la synthèse et la publication des résultats.

## 4. Surveillance des maladies à caractère professionnel

### Contexte

Les Maladies à caractère professionnel (MCP) sont définies comme les maladies ou symptômes susceptibles d'être d'origine professionnelle et n'ayant pas fait l'objet d'une reconnaissance par les régimes de Sécurité sociale. Depuis 2003, Santé publique France, en collaboration avec l'Inspection médicale du travail, est en charge du programme de surveillance des MCP chez les salariés français. Cette surveillance est complémentaire de celle faite sur les maladies professionnelles (MP) reconnues.

En Nouvelle-Aquitaine, ce programme est mené conjointement entre Santé publique France, l'inspection médicale du travail de la DREETS et l'Observatoire régional de la santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine. En 2022, deux quinzaines ont été réalisées (en juin et en novembre).

### Commanditaire :

Santé publique France

### En partenariat avec :

La Dreets

### Objectifs

L'objectif de la surveillance des MCP est de fournir des indicateurs sur ces pathologies par population spécifique de salariés, définie notamment par profession ou par secteur d'activité et d'estimer la sous-déclaration des MP indemnisables en vue de fournir des éléments pour la révision ou l'extension des tableaux de MP.

### Activité 2023

L'ORS a analysé les données 2022 et a mis en place les 2 Quinzaines MCP de 2023.

En octobre 2023, l'ORS et la DREETS ont proposé 2 webinaires sur le dispositif MCP à destination des équipes pluridisciplinaires des services de prévention et de santé au travail de la Nouvelle-Aquitaine.



### À venir en 2024

Cette étude pérenne est reconduite chaque année.

## 5. Exploitation des rapports d'activité des dispositifs d'addictologie

### Commanditaire :

Agence régionale de santé



### Publiés en 2023

BOUFFARD B., GIRAUD J. **Les appartements de coordination thérapeutique (ACT)** de Nouvelle-Aquitaine, en 2021. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 26 p. [Télécharger le rapport.](#)

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 : **Les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 16 p. [Télécharger le rapport.](#)

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 : **Les CSAPA**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 42 p. [Télécharger le rapport.](#)

PUBERT M., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine en 2021. **Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions avec hébergement**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 15 p. [Télécharger le rapport.](#)

HRIMECH Z., GIRAUD J. **Les équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) de Nouvelle-Aquitaine en 2021**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 29 p. [Télécharger le rapport.](#)

BOUFFARD B., GIRAUD J.. **Les lits halte soins santé** de Nouvelle-Aquitaine, en 2021. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 21 p. [Télécharger le rapport.](#)

BOUFFARD B., GIRAUD J. **Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)** de Nouvelle-Aquitaine en 2021 : Volets somatique et psychiatrique. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. 78 p. [Télécharger le rapport.](#)

### Contexte

Les substances psychoactives sont notamment associées à une morbidité et une mortalité prématurée élevées, et à des dommages sociaux importants. Les dispositifs médico-sociaux d'accompagnement et les équipes de liaison et de soins en addictologie au sein des centres hospitaliers contribuent à réduire ces dommages. Ils doivent faire l'objet d'un suivi afin d'impulser si besoin sur les différents territoires des actions de déploiement ou de rééquilibrage de l'offre de prise en charge. Les dispositifs de lits halte soins santé (LHSS) et les appartements de coordination thérapeutique (ACT), en cours de déploiement dans la région, accueillent des personnes vivant à la rue pour les premiers et en situation de fragilité psychologique et sociale pour les seconds, nécessitant un accompagnement médical et social important. Les unités de soins en milieu pénitentiaire (USMP) jouent un rôle de premier rang auprès des détenus en délivrant des soins somatiques ; leur activité reste trop peu valorisée.

L'Agence régionale de santé a confié depuis plusieurs années à l'ORS l'analyse des rapports d'activité de ces différentes structures.

### Objectifs

L'objectif principal est de réaliser, *via* l'exploitation des rapports d'activité des structures, un diagnostic des ressources engagées dans la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des addictions, dans l'accompagnement médico-social de publics fragiles et le soin aux personnes détenues. Ces diagnostics permettent également d'identifier des déséquilibres entre territoires et structures.

### Activité 2023

L'analyse porte sur les rapports d'activité de l'année n-1 et concerne les structures suivantes :

- les centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (Csapa) ;
- les structures d'appartement de coordination thérapeutique (ACT) ;
- les centres d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) ;
- les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa) ;
- les structures de lits halte soins santé (LHSS) ;
- les unités sanitaires en milieu pénitentiaire.

Ces analyses font l'objet de la publication annuelle.

## 6. PRIM'PREV : évaluation d'un programme de prévention en école primaire

### Commanditaire :

Agence régionale de santé  
de Nouvelle-Aquitaine

### En partenariat avec :

Le Rectorat de l'académie de  
Limoges et les animateurs santé  
du plan santé +23

### Contexte

Prim'Prev est un programme pilote de prévention des addictions auprès des élèves de CM1-CM2 mené en Creuse par le CLS de la Creuse dans le cadre du plan santé+23 en partenariat avec l'Éducation nationale, l'Association Addiction France, le CSAPA et COREADD. L'ARS a sollicité l'ORS pour une évaluation de ce programme. Elle porte sur les connaissances et l'usage des substances psychoactives et des écrans, ainsi que les compétences psychosociales des élèves.

En 2019, l'ORS a conduit une étude sur le retour d'expérience de la 1<sup>ère</sup> année du programme et accompagne depuis les acteurs en vue de la réalisation d'une étude d'impact jusqu'à 2023.

### Objectif

Les objectifs principaux de cette étude sont :

- Accompagner la mise en place du programme et notamment l'analyse des questionnaires de début et fin de programme
- Évaluer l'impact du programme chez les élèves (comportement vis-à-vis des substances addictives et des écrans, estime de soi et CPS).



Publication à venir

### Activité 2023

En 2023, l'analyse a porté sur l'évaluation d'impact du programme de prévention auprès d'une cohorte d'élèves de 6<sup>e</sup> durant les années scolaires 2021-22 et 2022-23.

Cette analyse a fait l'objet d'un rapport final.

### À venir en 2024

Une communication affichée sera présentée au congrès Adelf/Epiter.

## 7. Estimation des besoins potentiels en éducation thérapeutique des patients

### Contexte

En France, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) est juridiquement définie depuis 2009 dans le code de la santé publique (art. L.1161-1 à L. 1161-4) : « L'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie. Elle n'est pas opposable au malade et ne peut conditionner le taux de remboursement de ses actes et des médicaments afférents à sa maladie ». Toute personne atteinte d'une maladie chronique peut bénéficier d'un programme d'ETP en accès gratuit, dès l'annonce du diagnostic et à tout moment du parcours de soin. Un programme d'accompagnement sur-mesure, destiné à la fois aux patients et à leurs aidants, peut être réalisé sur du court, moyen ou long terme.

Il n'existe pas aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine de données permettant d'estimer l'adéquation sur les territoires entre le nombre de bénéficiaires potentiels d'un programme d'ETP et l'offre en ETP. Aussi, l'association ETHNA (Éducation Thérapeutique du patient en Nouvelle-Aquitaine) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont sollicité l'ORS pour produire des cartographies permettant d'identifier des territoires sur lesquels l'adéquation offre/besoin est la plus problématique.

### Objectifs

La réalisation de ce travail veut satisfaire à plusieurs objectifs :

- Répondre aux enjeux du développement de l'ETP ;
- Améliorer la politique de déploiement de l'ETP en région ;
- Contribuer au rééquilibrage de l'ETP entre les infra-régions ;
- Renforcer l'offre dans les territoires encore insuffisamment couverts.

### Commanditaire :

Agence régionale de santé

### En partenariat avec :

ETHNA

### Activité 2023

L'année 2023 a été consacrée à la rédaction du rapport et la publication des résultats.

Il en ressort notamment que les départements de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques, de la Vienne et de la Haute-Vienne mobilisent une grande partie des programmes d'ETP du fait que bon nombre d'entre eux sont portés par des établissements de santé davantage implantés sur ces territoires urbains. À l'inverse, les départements à dominante rurale que sont la Creuse, la Dordogne, les Landes et les Deux-Sèvres se montrent insuffisamment couverts. Dans une logique de parcours de santé accessibles à tous, le déploiement de l'ETP sur tous les territoires représente un enjeu majeur pour contribuer à un système de santé de qualité.



### Publié en 2023

PUBERT M., DA SILVA O., GIRAUD J.  
Estimation des besoins potentiels en éducation thérapeutique du patient. Approche *via* la prévalence des ALD. ORS Nouvelle-Aquitaine. Avril 2023. 44 p. [Télécharger le rapport.](#)

## 8. Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé : OSCARS®

### Commanditaire :

Agence régionale de santé  
des Pays-de-Loire

### Contexte

Créé par le CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur début 2000, OSCARS® est une base de données cartographique des actions, programmes et acteurs dans le domaine de la prévention et de la santé. Cette base permet de déterminer la couverture territoriale des actions, d'identifier les acteurs, les partenaires et les financeurs. Outil dynamique, OSCARS® permet des recherches multicritères ainsi que des analyses croisées. OSCARS® est aujourd'hui utilisée dans 16 régions.

Un module régional permet d'accéder rapidement à une base de données détaillée des actions de santé publique financées par l'Agence régionale de santé.

L'ORS assure la saisie des actions de la région Pays-de-Loire, en collaboration avec les ORS Bretagne et Bourgogne-Franche-Comté.

### Objectif

L'objectif est de suivre et analyser les actions de promotion de la santé et de prévention menées en région.

### Activité 2023

Les actions 2022 de l'ARS Pays de la Loire ont été saisies dans la base OSCARS®.

Une analyse départementale a été réalisée sur les actions financées en 2019, 2020, 2021.

Un point régulier a lieu entre les 3 ORS et l'ARS Pays de la Loire



[Retrouver les actions de Nouvelle-Aquitaine](#)

## 9. Enquête auprès des intervenants à domicile de la Creuse

### Commanditaire :

Services d'aide à domicile de la Creuse

### En partenariat avec :

Le Conseil départemental de la Creuse

Le Gérontopôle

L'ARACT Nouvelle-Aquitaine

### Contexte

Dans le cadre de la mise en place du complément qualité en faveur des services d'aide à domicile de La Creuse, avec l'impulsion du Conseil départemental de la Creuse, les employeurs ont demandé à participer à une étude départementale visant à disposer d'indicateurs sur les conditions de travail, les conditions de vie et les besoins des salariés du secteur de l'AAD de leur territoire. Cette opération pourrait être reconduite pour mesurer en quoi le complément qualité a servi de levier sur les conditions de travail ressenties par les salariés. En Creuse, 5 services d'aide à domicile exercent sur le territoire totalisant 600 intervenants à domicile

### Objectifs

Cette enquête vise à réaliser un état des lieux de la filière d'aide à domicile de la Creuse, notamment sur les difficultés et les conditions d'exercice. Elle comprend plusieurs finalités :

- La possibilité pour un service d'AAD de comparer les différents indicateurs, si les effectifs le permettent, avec ceux de la moyenne départementale ;
- La comparaison en tendance des différents indicateurs entre le niveau départemental et le niveau régional (via les résultats de l'enquête régionale 2020).



Publié en 2023

DEBARRE J. Enquête auprès des intervenants à domicile de la Creuse. ORS Nouvelle-Aquitaine. Septembre 2023. 8 p. [Télécharger le rapport.](#)

### Activité 2023

L'ORS a réalisé une enquête par auto-questionnaire entre février et mars 2023 auprès des 604 intervenants à domicile des 5 services d'aide à domicile du département de la Creuse.

Les résultats de l'étude font apparaître que le salaire reste le premier motif exprimé dans le souhait de changer de travail et le premier aspect négatif du travail cité. Vient ensuite le défaut de reconnaissance du métier, principalement vis-à-vis des bénéficiaires et de leur famille et surtout de la population générale. L'enquête indique également un stress professionnel répandu ainsi qu'une proportion élevée (3/4) de salariés confrontés à des formes de violence dans la relation d'aide. Les principales attentes des personnels portent sur la revalorisation de salaire, le recrutement de personnel supplémentaire, la mise à disposition de véhicules, le soutien direct aux intervenants et le fait de développer le temps de coordination en équipe.

## 10. Enquête auprès des structures sanitaires, médicosociales et sociales de Nouvelle-Aquitaine potentiellement en contact avec un public allophone

### Commanditaire :

Agence régionale de santé

### En partenariat avec :

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine

La Coordination régionale des Permanences d'accès aux soins de santé de Nouvelle-Aquitaine

La Fédération hospitalière de France Nouvelle-Aquitaine

Médecins du Monde

### Contexte

La nécessité de recourir à des formes professionnelles d'interprétariat en santé lors des consultations médicales avec des patients allophones est reconnue par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016. Elle promeut en effet l'interprétariat linguistique afin « d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, en prenant en compte leurs spécificités ». En 2017, la Haute Autorité de Santé élabore un référentiel de compétences, de formation et de bonnes pratiques sur l'interprétariat en santé. Le recours à l'interprétariat professionnel représente un enjeu majeur de la prise en charge des populations allophones, pour les questions de santé, dans les structures de soins, comme dans les structures du secteur social et du secteur médico-social. Afin d'estimer les besoins, leur répartition et leur couverture, et pour mieux connaître les ressources existantes sur son territoire, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a voulu réaliser une enquête de dimension régionale auprès de l'ensemble des structures de soins, sociales et médicosociales, potentiellement en contact avec un public allophone.

### Objectifs

Cette enquête vise à :

- Décrire les ressources et dispositifs existants en Nouvelle-Aquitaine pour l'interprétariat linguistique et leur fonctionnement ;
- Quantifier le recours à l'interprétariat et décrire l'activité des effecteurs d'interprétariat ;
- Estimer les besoins en matière d'interprétariat linguistique en santé en Nouvelle-Aquitaine ;
- Identifier les points faibles et points forts de l'interprétariat en santé sur la région, et les pistes d'amélioration éventuelles.



Publié en 2023

ROBIN S., BOUFFARD B., GIRAUD J.  
Interprétariat linguistique en santé en Nouvelle-Aquitaine. ORS Nouvelle-Aquitaine. Février 2023.  
18 p. [Télécharger le rapport.](#)

### Activité 2023

L'ORS a réalisé l'analyse des données issues d'un questionnaire en ligne proposé à plus de 900 structures recensées. Il abordait les thèmes suivants : les recours à l'interprétariat - les effecteurs, outils et ressources internes - les procédures mises en place - les formations en interne pour l'interprétariat, et formations des éventuels effecteurs externes en matière de santé - la fréquence des recours, le nombre de personnes prises en charge nécessitant un recours à l'interprétariat - les difficultés d'accès à l'interprétariat - les besoins identifiés en matière d'interprétariat - les propositions et les pistes d'amélioration. Au final, 206 structures ont répondu à l'enquête.

Les principaux résultats font apparaître des freins importants au recours à un interprète professionnel dont le coût et la difficulté de trouver un professionnel compétent dans la langue recherchée. La problématique du



secret professionnel lié aux questions de santé est également une problématique importante à prendre en compte. Les principales pistes évoquées pour faciliter l'accès à l'interprétariat linguistique en santé sont la réalisation d'un annuaire actualisé des ressources, ce qui met en évidence un manque de visibilité et/ou de connaissance des structures, ainsi que la constitution de pôles territoriaux de compétence qui regrouperaient interprètes et traducteurs, et la mise en place d'un dispositif d'aide au financement des interventions.

## 11. Projets numériques en santé mentale en Nouvelle-Aquitaine

### Commanditaire :

Agence régionale de santé

### En partenariat avec :

GIP ESEA

Conseil régional

Etablissements de santé  
autorisés en psychiatrie

### Contexte

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné un développement de l'utilisation des outils numériques qui s'est traduite par la mise en ligne de projets innovants. Il y a un intérêt réel à les identifier afin d'évaluer leur potentiel de reproductibilité, notamment dans les territoires dont l'offre ne permet pas de couvrir correctement les besoins de prise en charge en psychiatrie.

### Objectifs

Les objectifs principaux sont de :

- Recenser les dispositifs numériques destinés à des prises en charge psychiatriques en hospitalisation complète et en ambulatoire ;
- Décrire ces dispositifs et, le cas échéant, apporter des premiers éléments de retour d'expérience sur leurs utilisations (il ne s'agira pas d'une évaluation des dispositifs).

### Activité 2023

L'ORS a réalisé une enquête afin de rendre visible les dispositifs numériques utilisés dans les prises en charge psychiatriques en hospitalisation complète et ambulatoire. Les services de psychiatrie ont été sollicités, *via* les directions des établissements en santé mentale de Nouvelle-Aquitaine, afin de répondre à un questionnaire sur les modalités d'utilisation de ces applications numériques.

Par ailleurs, un répertoire des projets a été initié.

### À venir en 2024

Publication de la synthèse.



# ANNEXES

✓ *Annexe 1 : les instances*

✓ *Annexe 2 : l'équipe salariée*



## A. ANNEXE 1 : LES INSTANCES

✓ *Le Conseil d'administration élu le 31 mai 2022*

### Bureau (élu le 18 septembre 2023)

Président	Guy <b>CLUA</b> (47 – Lot-et-Garonne) Association des maires ruraux de Franc
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Norbert <b>VIDAL</b> (87 – Haute-Vienne) Promotion santé de Nouvelle-Aquitaine
Secrétaire générale	Claire <b>LETE</b> (33 – Gironde) URPS orthophonistes de Nouvelle-Aquitaine
Trésorier	Docteur Michel <b>JACQUET</b> (87 – Haute-Vienne) médecin, adhérent individuel
Trésorier adjoint	Albert <b>KLEIN</b> (33 – Gironde) ancien directeur de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, adhérent individuel
Membres	Docteur Bernard <b>LE BRUN</b> (16 – Charente) Ordre des médecins – Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine  Michel <b>PERDRISSET</b> (33 – Gironde) France Assos santé – Délégation de Nouvelle-Aquitaine

### Hors Bureau

Jean-Philippe <b>BRÉGÈRE</b> (16 – Charente) URPS pharmaciens libéraux de Nouvelle-Aquitaine
Christian <b>CHASSERIAUD</b> (64 – Pyrénées-Atlantiques) CESER Nouvelle-Aquitaine
Dr Gautier <b>DEFOSSEZ</b> (86 – Vienne) Registre des cancers de Poitou-Charentes
Bruno <b>DELHOMME</b> (87 – Haute-Vienne) Ordre des infirmiers - Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
Dr Claire <b>MORIN PORCHET</b> (86 – Vienne) Réseau cancer Nouvelle-Aquitaine
Michel <b>VAUCELLE</b> (16 – Charente) URAF de Nouvelle-Aquitaine



## ✓ *La commission des finances*

Président	Dr Michel <b>JACQUET</b> trésorier
Membres	Guy <b>CLUA</b> président
	Albert <b>KLEIN</b> trésorier adjoint
	Michel <b>PERDRISSET</b> administrateur
	Magalie <b>CHIFFRE</b> experte-comptable
	Élisabeth <b>LÉPINE</b> assistante en charge de la comptabilité

## ✓ *Le Conseil scientifique*

Président : Pr Louis-Rachid **SALMI**  
Secrétaire général de l'ORS NA, ISPED, Université de Bordeaux

Sandrine **CUEILLE-RENUCCI**  
Maître de conférence en sciences de gestion à l'Université de *Pau* et des Pays de l'Adour (IAE)

Dr Jean-Marie **DILHUYDY**  
ancien président de l'ORS NA

Hélène **HOARAU**  
Docteur en Anthropologie de la santé, Université de Bordeaux

Pierre **INGRAND**  
Président de l'ORS NA, Université de Poitiers

Michel **PERDRISSET**  
Association France Rein Aquitaine

Joséphine **TAMARIT**  
Retraitée de l'Agence régionale de santé

Jérôme **WITTWER**  
Professeur d'économie Université de Bordeaux,  
responsable de l'équipe EMOS



## B. L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2023

### ✓ La direction :

Directeur : Julien **GIRAUD**

### ✓ Le personnel d'études :

Béatrice **BOUFFARD** *documentaliste / technicienne d'études (Poitiers)*

Olivier **DA SILVA** *chargé d'études (Limoges)*

Julie **DEBARRE** *chargée d'études (Poitiers)*

Céline **GARNIER** *directrice d'études (Bordeaux)*

Zakaria **HRIMECH** *technicien d'études (Bordeaux)*

Simon **LEPROUX** *chargé d'études santé environnement (Limoges)*

Mélanie **PUBERT** *technicienne d'études supérieure (Poitiers)*

Stéphane **ROBIN** *chargé d'études (Poitiers)*

Béatrice **ROCHE-BIGAS** *technicienne d'études supérieure (Limoges)*

Audrey **ROUCHAUD** *chargée d'études (Limoges)*

Agathe **ROYER** *apprentie (Bordeaux)*

Nadine **SCANDELLA** *chargée d'études (Bordeaux)*

### ✓ Le personnel administratif :

Elisabeth **LÉPINE** *secrétaire / assistante d'études (Limoges)*

Geneviève **PONS** *assistante de direction  
déléguée à la protection des données (Bordeaux)*

Nathalie **TEXIER** *secrétaire / assistante d'études (Poitiers)*



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA ([www.ors-na.org](http://www.ors-na.org))

---

### Pour nous joindre

#### SIÈGE

 58 rue Abbé de l'Épée  
33000 BORDEAUX  
 **05.56.56.99.60**

#### Antenne de LIMOGES

4 avenue de la Révolution  
87000 LIMOGES  
**05.55.32.03.01**

#### Antenne de POITIERS

203 route de Gençay  
86280 SAINT BENOÎT  
**05.49.38.33.12**

 **[contact@ors-na.org](mailto:contact@ors-na.org)**  
 **[www.ors-na.org](http://www.ors-na.org)**